

Les adhésions

Comme chaque année, il est nécessaire de renouveler votre adhésion à l'OCCE, afin de continuer à bénéficier de l'appui associatif, et également de l'assurance MAE MAIF, qui reste à 0.25€ par personne.

Le prix de l'adhésion a changé, voici l'explication (compte rendu de l'assemblée générale du 22 février 2023) :

Sachant que :

- le montant de l'adhésion n'a pas changé depuis 2020-21,

- la part fédérale augmentera de 0,06 € en 2023-24

il est décidé d'augmenter le prix de l'adhésion de 0.03€ pour les enfants et de 0.05 pour les adultes.

Prix de l'adhésion à l'OCCE 21 pour 23/24 :

Enfants : 1,93 €

Adultes : 6,30 €

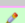
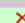


Autres adhérents (membres du CA): 10 € (magazine A&E numérique offert, version papier à disposition à l'OCCE)

La procédure passe par le logiciel **Retkoop** et en voici les étapes détaillées :

1) Se **connecter** à votre compte RETKOOP, onglet adhésion (*cadre rose sur la gauche*)

2) **Renseigner** les classes, les noms des enseignants et le nombre d'élèves.

(Le tableau est pré-rempli, Utilisez le crayon pour modifier)

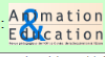
nom de la classe et-ou niveau de la classe (*)	nom(s) et prénom(s) de(s) enseignant(e)(s) + adresse de mel	nombre d'enseignants	nombre d'élèves	total	Modification Suppression		
1 CE1	M.tintin	1	25	26	 	1	Actions péda. Cahier de compta. classe
2 CE2	MME FAVIER mel : favier@ac-dijon.fr	1	23	24	 	2	Actions péda. Cahier de compta. classe
3	mel : <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="button" value="Valider et calculer"/>	3	
* : saisie obligatoire		Total :	2	48	50		

Pour les **autres adultes** de l'école (ATSEM, AESH...), ils sont assurés par leur assurance professionnelle ou par l'assurance MAE/MAIF de l'OCCE quand ils sont bénévoles. Néanmoins, s'ils veulent adhérer pour soutenir les actions de l'OCCE, vous pouvez les ajouter en tant que « autres adultes ».

(Attention, il est préférable que les adultes paient leur cotisation afin de ne pas faire supporter cette dépense aux parents d'élèves)

Le montant se calcule automatiquement et apparaît dans le cadre en dessous.

3) Evaluer le montant des **biens** à assurer. **Vous ne devez assurer que les propriétés de la coopérative**, les autres appartiennent à la Mairie qui a son propre contrat d'assurance. Notez que 2000 euros sont assurés sans frais. (Biens appartenant à la coop et **étant inscrits sur un cahier d'inventaire avec factures à l'appui.**)

Adhésion :		
des élèves (48 x 1,93 €) :	92,64 €	
des enseignants (2 x 6,30 €) :	12,60 €	
	----->	105,24 €
Assurance :		
des coopérateurs (50 x 0,25 €) :	12,50 €	
des biens, propriété de la Coopérative Scolaire :		
valeur déclarée : <input type="text" value="0,00"/>	0,00 €	
====> 0,00 € est inférieur à 2 000,00 €.		
	----->	12,50 €
Abonnez-vous à 		
formule accès au site + revue papier 44 p : 11,00 €		
		Total : 128,74 €

4) Choisir, si vous désirez le recevoir, **l'abonnement** à la revue [A&E](#). (deux possibilités : abonnement internet pour 7.50 € ou internet + envoi des revues papier pour 11€/ 6 numéro par an)

La signature manuscrite sur le papier suivant est **obligatoire** :

Engagement du mandataire

le dater, le signer et l'envoyer à l'OCCE 10.

5) Cliquer pour imprimer l'engagement du mandataire,

la 1^{ère} feuille est à remplir par le/la mandataire et il est important de faire signer la 2^{ème} page à chacun des enseignants de l'école.

6) **Nouveauté** : Possibilité de régler l'adhésion par prélèvement pour les coopératives ayant un compte au Crédit Mutuel Enseignant.

Règlement par prélèvement sur le compte bancaire de votre coop? (uniquement pour les comptes CME)

Répondre oui à la question si vous désirez le prélèvement.

7) « **Magie !** » Enregistrer le paiement dans le cahier de comptabilité est un jeu d'enfant car vous disposez d'un bouton tout à fait spécial.

Pour que cette opération soit écrite maintenant dans le cahier de compta. de l'année,
[cliquer ici](#)
Il faudra ensuite aller dans le cahier de compta. pour vérifier le moyen de paiement (chèque, virement, prélèvement, ...)
Prévoyez d'inscrire le numéro de votre chèque, celui de la P.J., etc.

Ce cadre est accessible au dessous du tableau des adhésions. Une fois que votre tableau d'adhésion est complété et vérifié, cliquez sur le bouton, et votre adhésion est automatiquement inscrite dans le cahier de comptabilité avec la répartition entre les 2 colonnes de ventilation adhésion et assurance.

8) Dernière étape : **Faire parvenir à l'OCCE par voie postale** le chèque du règlement, accompagné du formulaire d'engagement de mandataire, complété et signé.

Si vous avez choisi le prélèvement, vous pouvez nous faire parvenir l'engagement de mandataire recto **et verso** par courrier ou par mail. (occe21.secretariat@gmail.com)

Attention, l'adhésion (et donc l'assurance) est effective qu'à réception du règlement et de l'engagement de mandataire complet.

9) Rendez-vous ensuite dans l'onglet « identité de la coop » afin de vérifier que les informations concernant l'école sont à jour (adresse, numéro de téléphone, merci de renseigner le champ « adresse mail du mandataire » si vous n'êtes pas directeur-trice)

The screenshot displays the OCCE 21 website interface with several menu items:

- Top bar: L'OCCE 21 vous propose de participer à ses **Actions Pédagogiques**. Par exemple : écoles fleuries, etc. Inscription des classes qui veulent participer.
- Left sidebar (pink): Chaque année entre le 1^{er} et le 30 septembre, l'adhésion à l'OCCE 21 doit être renouvelée. Adhésion. L'adhésion est validée et elle va être versée par l'OCCE 21. Imprimer l'engagement de mandataire.
- Center (white): Le Compte-Rendu 2023 doit être établi avant le 30 septembre 2023.
- Right sidebar (green): Pour demander un changement de mandataire et/ou de signataire(s), imprimer le papier suivant. **Changement de mandataire et/ou de signataire(s)**. Changement pour le compte bancaire n° 1 9 000 00 X (Banque Postale) et l'envoyer renseigné à l'OCCE 21.
- Main content area (white): **Identité de la coop.** Informations à propos de l'École Publique Jules Ferry. Les archives de la coop : 1. Les cahiers de compta, les Comptes-Rendus, etc. (des années scolaires passées). 2. Des comptes-rendus (par années civiles). 3. Dans le "grenier", des documents archivés (des années scolaires passées).
- Right sidebar (white): **Le cahier de compta. 2023 - 2024**. Au jour le jour, toutes vos opérations de comptabilité, de l'année actuelle. Création d'une écriture comptable. (en portrait, format A4, format écran). Toutes les écritures comptables peuvent être ventilées facilement en saisissant le code du compte. (Ventilation assistée). Toutes les écritures comptables sont présentées comme sur le cahier papier, proposé par l'OCCE. (Visualisation classique).

A black arrow points from the text in paragraph 9 to the "Identité de la coop." button in the main content area.

10) Lorsque votre envoi est réceptionné, nous validons votre adhésion et vous disposez alors de deux fonctionnalités supplémentaires :

- vous pouvez imprimer votre **attestation d'adhésion**, ce qui prouve votre appartenance à l'OCCE et constitue la pièce comptable justificative pour votre comptabilité;

- vous pouvez imprimer à tout moment votre **attestation d'assurance**.

Ces deux documents sont accessibles depuis la page d'accueil, dans le cadre dédié à l'adhésion.